



# Le Parachutisme Ascensionnel

Le parachutisme ascensionnel est né de l'imagination d'utiliser la technique du cerf-volant pour s'élever dans les airs.

Le premier vol terrestre humain fut réalisé en 1960 sur l'aérodrome de la Ferté Alais par Michel Tournier sous un parachute hémisphérique à tuyères conçu par l'ingénieur Pierre Lemoigne, tracté par un véhicule automobile à l'aide d'un câble,



Cette technique est toujours employée sur les plages pour le parachutisme ascensionnel nautique.

L'apparition des parachutes de type "aile" puis le développement de leur finesse, combinés à l'usage des treuils permettent désormais d'atteindre des altitudes de plusieurs centaines de mètres et après libération du câble tracteur d'accéder enfin au rêve d'Icare.....voler.

Le parachutisme ascensionnel est une véritable discipline sportive avec la P.A. (précision d'atterrissage). C'est aujourd'hui la discipline aéronautique la plus accessible des l'âge de 12 ans. Elle est une excellente préparation pour le saut d'avion et le parapente.



# Le parapente treuillé

Avec l'expérimentation de nouveaux parachutes à caissons pour décoller d'une montagne, dès 1968 aux États-Unis, naissait le concept de "parachute de pente". Devenu "parapente", il a considérablement évolué, il est aujourd'hui un véritable aéronef, conçu pour tenir en l'air et voler.

C'est évidemment en montagne que sa pratique s'est d'abord et surtout développée. Toutefois, la majorité des



humains séjournant ordinairement dans des plaines, l'idée s'est rapidement imposée d'adapter au parapente le procédé qui avait permis aux parachutistes de s'élever dans les airs en se faisant tracter.

Comme ce nouvel oiseau est d'une constitution plus délicate que le parachute, c'est à l'aide d'un treuil qu'on le fait décoller.

Le treuillé a donc sa place dans notre club : il permet d'abord aux néophytes, dans le cadre de nos formations au parachute ascensionnel, de découvrir le parapente ; il offre d'autre part, aux pilotes aguerris, la possibilité de réaliser des vols de distance et de durée.

Par ailleurs, des séjours sont proposés, dans des régions où le treuil n'est plus nécessaire (Millau, Saint-André-des-Alpes, Tarentaise, Corse, Maroc...).

## LES FORMULES

Pour Les nouveaux venus :

- Adhésion au GIPS
- Licence FFP
- Stage de formation théorique et pratique (50 vols) aboutissant au Brevet de pilote autonome "ASCENSIONNEL"

Pour les "anciens" :

- adhésion au GIPS
- Licence FFP ,
- et deux formules
- forfait 20 vols
- forfait annuel vols illimités .



**Des séances de saut d'avion peuvent être organisées à partir du GIPS dans un Centre agréé**

## Conditions

**Avoir au moins 12 ans**  
**Autorisation des parents pour les mineurs**  
**Visite médicale obligatoire chez un médecin agréé FFP**  
**(liste au 3615 FFP ou [www.ffp.asso.fr](http://www.ffp.asso.fr))**